

Contribution à l'armorial du canton de Fribourg [suite]

Autor(en): **Vevey-L'Hardy, Hubert de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **22 (1934)**

Heft 6

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTRIBUTION A L'ARMORIAL DU CANTON DE FRIBOURG

I^{re} SÉRIE

par HUBERT DE VEVEY-L'HARDY.

(Suite)

ODET, D'. — Famille patricienne reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1540; éteinte dans ses branches fribourgeoises en 1904; existe encore au Canada.

Jacques O. portait dans son cachet, en 1567 (A.E.F.: Titres de Montagny non classés): *une marque de maison en forme de 4 contourné, la barre horizontale croisettée et pattée, mouvant d'une montagne de trois copeaux*. — Le titre du Katharinabuch (A.E.F.), 1577, donne, pour ce même personnage: *d'azur au 4 d'or contourné et écimé, la barre horizontale croisettée et pattée, mouvant d'une montagne de trois copeaux de sinople et accompagné en pointe de deux roses de gueules boutonnées d'or*. — Un sceau de ce même Jacques, bailli de Montagny, 1570 (A.E.F.: Titres de Montagny, n° 99; fonds Praroman) donne ce dernier écu, mais sans émaux et *la croisette non pattée*, et comme cimier: *un sanglier issant*. — Le sceau d'Antoine, bailli de Corbières, 1629-1630 (A.E.F.: Titres de Corbières, n° 249; fonds Diesbach) donne les mêmes armoiries (écu et cimier), mais *le 4 n'est pas contourné, et la croisette est pattée* (fig. 125).

Un vitrail de ce même Antoine, 1628 (à feu Francis de Gendre: note Max de Techtermann), donne: *d'or au 4 contourné, la barre horizontale pattée et chargée, en forme de croisette, d'un fer de loup, le tout de sable, mouvant d'une montagne de trois copeaux de sinople et accompagné en pointe de deux roses de gueules, boutonnée d'or, soutenues de sinople et mouvantes des deux copeaux extérieurs*; cimier: *un sanglier issant de sable*.

Dès 1630 environ, ces armoiries anciennes furent abandonnées et remplacées par: *un lion*; cimier: *le lion issant*: cachets de Jean-Pierre, 1642-1656 (A.E.F.: Corresp. baillivales de Gruyères et de Montagny); de François, 1672 (Arch. de Bulle: Actes et correspondance, n° 2. — A.E.F.: Titres de Bulle non classés); de Pierre-Joseph, 1727 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Châtel); de Simon, 1738 (A.E.F.: Actes de Corbières non répertoriés), etc...

Joseph-Nicolas, bailli de Rue, 1758, portait dans son cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Rue): *d'azur au lion de...*; cimier: *un lion issant de...* — Les mêmes armoiries sont encore données par les cachets d'Ignace, bailli d'Attalens 1789 (A.E.F.: Corresp. baillivale d'Attalens) et de Pierre, 1797 (id.: Titres de la Singine, n° 43). — L'écu seul: *d'azur au lion de...* est donné par le cachet du lieutenant du gouvernement à Bulle, 1809 (A.E.F.: fonds Griset de Forel). — Les ex-libris d'Ignace et de Jean-Baptiste, v. 1780-85 (H. de Vevey: Les anciens ex-libris, n° 95-96) donnent: *d'azur au lion de...*; cimier: *trois plumes d'autruche*.

L'armorial Python (B.C.), v. 1675 et le tableau des familles patriciennes, de Jos. Heine, 1751, indiquent: *d'azur au lion d'or*.

Une clef de voûte du chœur de St-Nicolas, 1631, de Pierre O., banneret, et une fresque du château de Romont, du trésorier Jean-Henri, 1757, donnent: *de gueules au lion d'or*.

Le cachet de Nicolas d'O., 1782-97 (A.E.F.: Corresp. de l'avoyerie de Morât; Titres de Montagny, n°s 101-10) donne: *de sinople au lion de...*

Claude-Joseph O. portait d'après son cachet, 1751-58 (A.E.F.: Corresp. baillivales de Cheyres et de St-Aubin; Titres de St-Aubin, nos 113, 117; collection Schneuwly): *d'azur au lion de... tenant une croisette de... entre ses griffes.*

Un ex-libris de 1760 environ (H. de Vevey: Les anciens ex-libris, n° 94) donne: *de sinople au lion de..., la tête contournée, tenant une corne d'abondance entre ses griffes.* — Généralement, cependant, *le champ est d'azur et la tête du*



126. ODET



129. PAVILLARD

lion est dans sa position normale: cachets de Claude-Joseph, bailli de St-Aubin, 1757 (A.E.F.: Corresp. baillivale de St-Aubin), d'Ignace, bailli d'Attalens, 1787 (id.: Corresp. baillivale d'Attalens), etc... — Jean-Baptiste d'O. préfet de la Gruyère, 1816-30, ajoute encore dans son sceau, comme cimier: *un lion issant tenant une corne d'abondance entre ses griffes*, et comme devise: CERTA FIDES CERTA MANUS (fig. 126).

Une porte sculptée, d'époque Louis XV (Hôtel Suisse, Fribourg) donne: *écartelé, aux 1^{er} et 4^e un lion, qui est d'Odet; aux 2^e et 3^e une bande chargée de deux fers de flèche, qui est Meyer.* — Le tableau des patriciens de Jos. Heine,

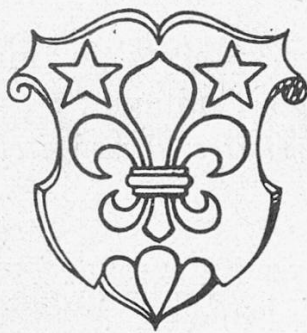
1751, donne également cet écu: *écartelé, aux 1^{er} et 4^e de gueules au lion d'or; aux 2^e et 3^e d'argent à la bande de sable chargée de deux fers de flèche d'argent.* — Le P. Apollinaire, 1865, et le *D.H.B.S.* (vol. V) y ajoutent encore *une corne d'abondance d'or tenue par chaque lion.* C'est par suite de l'extinction de la famille Meyer dans la leur, que quelques membres de la famille d'Odet écartelèrent leurs armoiries avec celles des Meyer.

PARADIS. — Famille de La Roche, connue dès 1441.

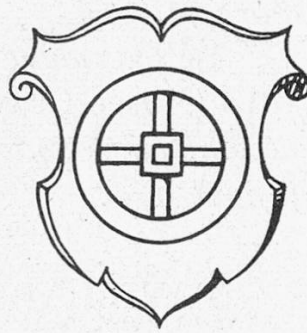
Jean-Michel, chapelain de Vuisternens-devant-Romont, et Claude, curé de La Roche, portaient, en 1723,



127. PARADIS



128. PARIS



134. RAEDLE

d'après deux vitraux (Musée cantonal): *d'argent à une barre d'or chargée d'une autre d'azur chargée à son tour d'un soleil d'or posé entre deux étoiles à six rais du même, et accompagnée en chef de trois étoiles à six rais rangées en barre et en pointe d'une demi-lune regardant vers le canton dextre du chef, le tout d'or, à la bordure du dernier* (fig. 127).

Le *D.H.B.S.* (vol. V) *supprime la barre d'or et la bordure et remplace la demi-lune par un croissant figuré.*

PARIS. — Famille de Posat; connue à Lussy, dès 1302. Des branches éteintes ont existé à La Roche et à Bulle.

P.-J. Paris, lieutenant de La Roche, portait dans son cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Bulle), en 1719: *d'azur à une fleur de lis de... accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe de...* (cachet brisé).

Paris, lieutenant baillival de Pont, utilisa en 1753 et 1754 un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Pont) donnant: *d'azur à la fleur de lis de... accompagnée en chef de deux étoiles de... et en pointe d'une montagne de trois copeaux de...* (fig. 128). — Un cachet de la fin du XVIII^{me} siècle (A.E.F.: Coll. Schneuwly) donne le même écu, mais avec *le champ d'argent et la montagne de sinople*.

Le P. Apollinaire, 1865, Rietstapp et le *D.H.B.S.* (vol. V) donnent: *d'azur à la fleur de lis d'or accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople*. — L'armorial de J. Comba (I), v. 1830, donne les mêmes armoiries, mais avec *le champ d'argent*.

Le catalogue des archives de Bulle, par Jos. Comba, 1818 (Musée Gruyérien), indique: *d'azur à une fleur de lis accompagnée de trois étoiles, deux en chef, l'autre en pointe, le tout d'or*.

PAVILLARD. — Famille originaire d'Estavayer (?), reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1339; éteinte au XVII^{me} siècle.

Cette famille portait: *un poisson recourbé, posé en bande*; cimier: *un demi-vol chargé du poisson* (fig. 129): sceaux de Jean, 1441-1443 (A.E.F.: Stadtsachen A, n^{os} 191, 194, 195, 198, 201), de Petermann, 1464-1484 (id.: fonds Praroman; Titres de Morat, H.; Stadtsachen A, n^o 261), de Nicolas 1591 (id.: fonds Diesbach 12), de J., 1620 (id.: fonds Diesbach), etc... L'écu seul est donné par le cachet de Nicolas, 1591-1597 (id.: fonds Diesbach 12, 14). — D'après leurs sceaux, Antoine, chevalier, 1520 (it.: fonds Diesbach, parchemins) et Christophe, 1543-1548 (id.: titres d'Estavayer non classés; fonds Diesbach 2, et parch.) portèrent, comme cimier: *deux demi-vols, l'un devant l'autre, le premier chargé du poisson*.

Les stalles de Morat, vers 1495-98, donnent, pour Jean P.: *de gueules au poisson recourbé, d'argent, posé en bande*; cimier: *un demi-vol de gueules chargé du poisson d'argent*. —

Les stalles de la basilique de Notre-Dame de Fribourg, 1505-1508, indiquent: *écartelé, aux 1^{er} et 4^e de gueules au poisson recourbé d'argent, posé en bande; aux 2^e et 3^e de sinople au griffon ailé d'or; cimier: un demi-vol de gueules chargé du poisson d'argent.*

Les différents armoriaux donnent le champ de gueules, sauf celui de G. Techtermann, v. 1605 (B.C.) qui donne *le champ et le demi-vol d'azur*; la chronique Rudella, v. 1575 (A.E.F.), donne également *le champ d'azur*.

Le *D.H.B.S.* (vol. V), donne à tort: *de gueules au dauphin pamé d'argent.*

PERRET. — Famille patricienne, établie à Fribourg vers 1550; éteinte au XIX^e siècle.

Pierre, avoyer d'Estavayer, portait en 1610, d'après son cachet (A.E.F.: Rôles militaires d'Estavayer; Coll. Schneuwly): *un croissant posé sur une montagne de trois copeaux et soutenant une marque de maison en forme de 4, la barre horizontale croisettée et pattée, accompagnée en chef de deux étoiles à six rais; cimier: un homme (ou femme?) issant, habillé, coiffé d'un tortil aux bouls flottants et tenant de sa dextre le croissant soutenant la marque de maison (fig. 130).*

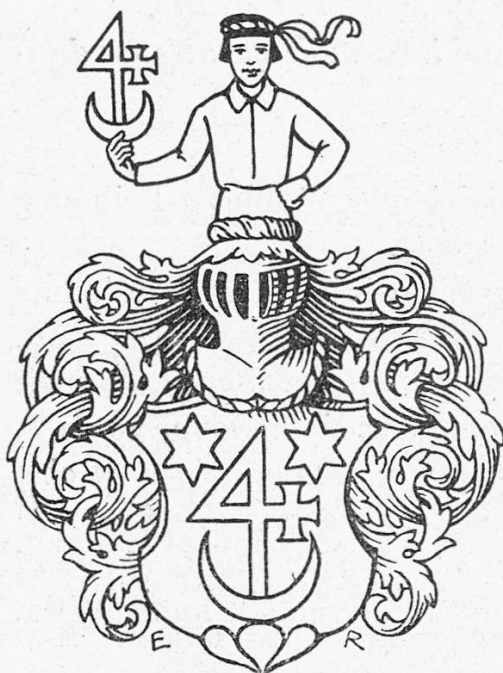
Un plafond peint (Couvent des Cordeliers), v. 1605, donne, pour F.S. Perret, le même écu en y ajoutant les émaux des meubles: *la montagne de sinople, le reste de sable.*

Le « Stammbuch » de Bartélemy Knoll, XVII^{me} siècle (note de Georges de Vivis) indique pour Pierre P., 1588, le même écu, mais avec *le champ d'or; cimier: un homme issant, habillé d'un écartelé d'or et de sable, la manche dextre de sable retroussée d'or, l'autre d'or retroussée de sable, tenant de sa dextre la marque mouvant du croissant.*

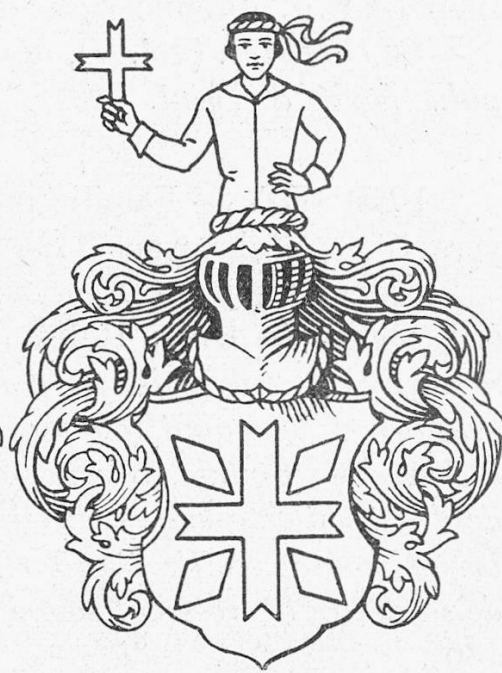
François-Ignace, du clergé du décanat de la Ste-Croix, portait, d'après un vitrail de 1710 (Musée cantonal): *de gueules à la croix alezée et pattée d'argent, cantonnée de quatre lozanges du même, chargée d'un lozange du premier et accompagnée en pointe d'une montagne de trois copeaux de sinople.*

Le P. Apollinaire, 1865, Rietstapp et le *D.H.B.S.* (vol. V) donne ce dernier écu, mais *la croix n'est pas pattée et la montagne est supprimée.*

François-Ignace, déjà cité, curé de Cormondes, fit exécuter en 1710 un vitrail en grisaille (débris propriété de feu Max de Techtermann), sans indication d'émaux: *une croix mi-fourchée, chargée d'un et cantonnée de quatre lozanges.*



130. PERRET



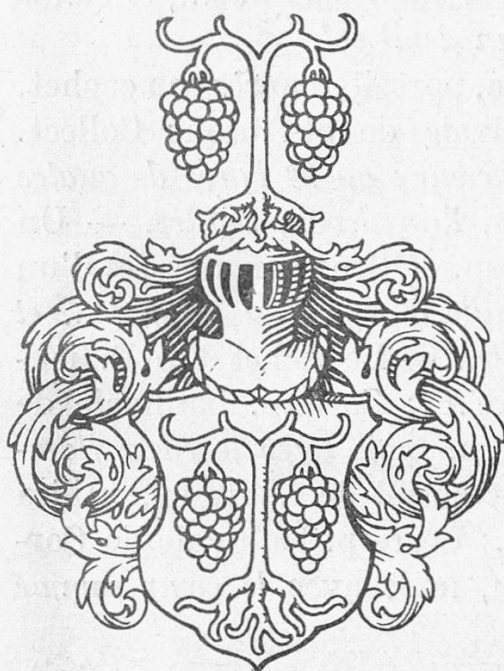
131. PERRET

Dans son cachet, Charles P., chevalier de St-Louis (Collection H. de Vevey-L'Hardy, n° 14) vers 1780, portait: *de gueules à la croix mi-fourchée d'argent cantonnée de quatre lozanges de... convergeant en cœur; cimier: un homme issant, habillé, coiffé d'un tortil aux bouts flottants, tenant de sa dextre la croix de l'écu* (fig. 131). — La pierre tombale de ce Charles P., mort en 1814 (église des Augustins) donne le même écu, sans émaux.

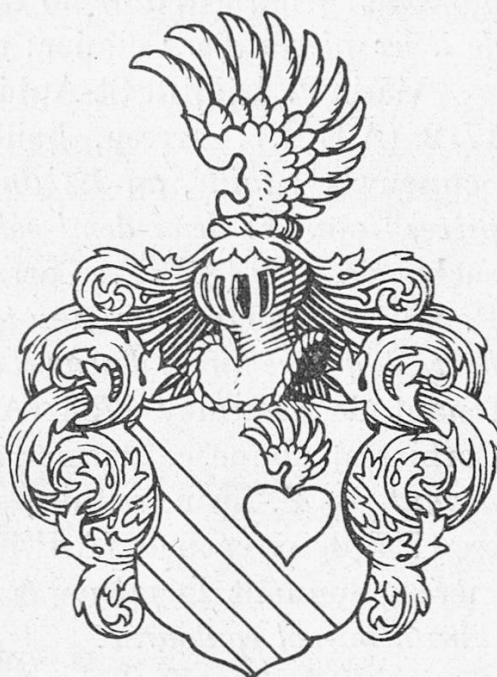
L'armorial de Jos. Comba (I), v. 1830, donne, sans indication d'émaux: *une croix alezée cantonnée de quatre larmes convergeant en cœur.*

PERROTTET. — Famille reçue dans la bourgeoisie de Fribourg en 1416; éteinte.

Un vitrail de la fin du XV^{me} siècle (Musée cantonal) donne: *d'or au cep de vigne de sinople arraché et fruité de deux pièces*; cimier: *le cep de vigne* (fig. 132). Ces mêmes armoiries (écu et cimier), sans émaux, sont également données par le sceau de Nicod P., 1484 (A.E.F.: Morat H) et par la chronique de Rudella, v. 1575 (A.E.F.; vol. I, fol. 105).



132. PERROTTET



133. PETTOLAZ

François Rudella dit dans sa chronique (vol. II, fol. 213) que les héritiers des Perrottet furent les Lanther qui, dès lors, relevèrent leurs armes (voir : de Lanther).

L'armorial Ellgass, fin du XVIII^{me} siècle, donne (peut-être pour une autre famille?): *de gueules à la fasce d'or accompagnée de trois croisettes d'argent, deux en chef et une en pointe*. — Le P. Apollinaire, 1865, et le *D.H.B.S.* (vol. V) donnent ce même écu, mais les *croisettes pattées*.

PETTOLAZ, DE. — Famille de Charmey où elle est connue dès 1375. Cinq branches de cette famille furent reçues dans le patriciat fribourgeois aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles.

François portait dans son cachet, 1662 (A.E.F.: Val-sainte, A 38): *tranché, au 1^{er} un cœur soutenant un demi-vol ; au 2^e bandé de quatre pièces ; cimier: un demi-vol* (fig. 133). Ignace, bailli de Bulle, utilisait, en 1719, un cachet (A.E.F.: Corresp. baillivale de Bulle) donnant les mêmes armoiries (écu et cimier) mais remplaçant le cœur et le demi-vol par *un cœur flamboyant*. — Ce même personnage employa un autre cachet, 1717 (id.: Corresp. baillivale de Bulle) donnant: *tranché d'azur au cœur flamboyant de..., et bandé de deux pièces d'or ; cimier: un demi-vol*.

Garin P., bailli de St-Aubin, portait, d'après son cachet, 1712 (A.E.F.: Corresp. baillivale de St-Aubin; Collect. Schneuwly): *taillé, au 1^{er} un cœur ; au 2^e barré de quatre pièces ; cimier: deux demi-vols, l'un devant l'autre*. — Un cachet de 1769 (A.E.F.: Corresp. d'Illens non classée) d'un P. allié Herrmann, donne: *taillé d'argent au cœur de... et barré de quatre pièces d'azur et de...* — Le cachet d'un P. lieutenant de Charmey 1754 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Corbières) donne ce dernier écu, mais avec *le cœur flamboyant*. — P.-Léon, notaire et curial de Charmey, utilisa en 1795 deux cachets (A.E.F.: Corresp. baillivale de Corbières) donnant le même écu, mais avec *le cœur sommé d'un demi-vol contourné*.

Un Pettolaz, lieutenant de Charmey en 1772, portait, d'après ses cachets (A.E.F.: Corresp. baillivale de Corbières; Coll. Schneuwly): *taillé d'or à un cœur surmonté d'un demi-vol contourné, et barré de quatre pièces d'azur et d'or ; un de ces cachets donne un demi-vol pour cimier*.

François-Ignace P. portait, v. 1750, d'après son ex-libris (H. de Vevey: Anciens Ex-libris fribourgeois, n° 97): *taillé-enté, d'argent au cœur de gueules, et d'azur à deux barres ondées d'or ; cimier: une houppe*. (C'est cet écu que donne le *D.H.B.S.*, vol. V). Le cachet de ce même personnage, 1758 (A.E.F.: Corresp. baillivale de Châtel; coll. Schneuwly) ne donne pas d'émaux pour le cœur et remplace les deux barres ondées par *un barré-ondé de quatre pièces, d'azur et de...*; cimier: *un demi-vol*.

L'Armorial Ellgass, fin du XVIII^{me} siècle, et le tableau des patriciens de J. Heine 1751, donnent: *tranché, d'argent au cœur flamboyant de gueules, et d'azur à deux bandes d'or*; le P. Apollinaire, 1865, remplace les deux bandes par *un bandé d'azur et d'or de quatre pièces*.

L'armorial de J. Comba (I), v. 1830, donne: *tranché, d'argent au cœur flamboyant de gueules, et bandé de quatre pièces de gueules et d'or*. — Dans son catalogue des Archives de Bulle, 1818, J. Comba donnait: *tranché, d'argent au cœur de gueules sommé d'un demi-vol d'argent, et bandé de quatre pièces d'or et d'azur*.

Enfin, l'« Etat présent de la noblesse française », édité en 1869, donne pour les de P. établis à Lyon: *d'or à deux barres d'azur accompagnées en chef d'un cœur de gueules sommé d'un demi-vol de sable*.

(A suivre.)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

du 14 juin 1934, à l'Hôtel Suisse, à Fribourg.

M. G. Castella, président, préside l'assemblée.

Une cinquantaine de membres sont présents.

1^o Le président donne lecture de son rapport sur l'activité de la Société en 1933. Ce rapport est approuvé à l'unanimité; en voici le résumé:

En 1933, la Société d'histoire a continué à travailler et à se développer normalement.

Malgré l'entrée de 25 nouveaux membres (8 en 1932), notre effectif a légèrement diminué. Si nous tenons compte des difficultés de l'heure présente, nous pouvons cependant être satisfaits.

Nous avons perdu 13 membres décédés: le D^r Auguste Colomb, à Genève, reçu en 1927, décédé le 5 mai 1933 (*Etrennes frib.*